

2E LETTRE D'INFORMATION 2022 DE LA FÉDÉRATION SUISSE DE NATATION FSN

Madame la Présidente, Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous informer des activités de la Fédération Suisse de Natation en vous adressant notre lettre d'information 2/2022. Veuillez également vous rendre régulièrement à la [page web](#) de la fédération.

COVID-19 - MESURES DE STABILISATION 2021

Dans les lettres d'information de l'année passée et dans la lettre d'information n° 1 du 31 janvier 2022, nous vous avons informé des **mesures de stabilisation 2021**.

Dans cette enveloppe, la fédération disposait d'un total de près de CHF 8,5 mio. Cette mesure visait à atténuer les **dommages financiers nets** causés par Covid 19.

Depuis, toutes les conventions ont pu être signées et les fonds ont été versés aux demandeurs. Au total, 81 demandes ont ainsi été traitées pour l'année 2021 et un montant de dommages de 3'900'000 a été versé, dont une partie doit encore être remboursée vu que les dommages de la deuxième phase n'ont pas été jugés plausibles. La Fédération a dû faire valoir un préjudice financier d'environ 510'000.

Ce n'est que grâce à ce soutien financier que la Fédération a pu maintenir ses activités en 2021 et disputer toutes les compétitions.

La phase de soutien est ainsi terminée pour la Fédération. La Fédération Suisse de Natation remercie Swiss Olympic et l'OFSPO pour leur large soutien très important financier durant cette période difficile.

SÉANCE DU COMITÉ CENTRAL DU 3 MARS 2022

LA GUERRE EN UKRAINE

La séance du comité central s'est concentrée sur la guerre en Ukraine et ses répercussions sur le sport. Le Co-Président, Dr Ewen Cameron, a montré l'évolution des différentes déclarations de Swiss Olympic, de la LEN, de la FINA et également de certaines fédérations européennes. La FSN a été l'une des premières fédérations en Suisse à faire connaître [sa position](#) de manière transparente sur son site web et dans une lettre adressée à tous ses membres. La position de la FINA, qui, d'un point de vue juridique, défend l'idée que les athlètes de Russie et de Biélorussie peuvent participer aux compétitions de manière neutre, est surprenante. Dans les semaines à venir et en fonction de l'évolution de la situation en Ukraine, la FSN clarifiera avec les athlètes la position à adopter vis-à-vis d'une participation au championnat du monde de Budapest. Certains athlètes ont déjà signalé qu'ils ne participeraient pas au championnat du monde si les athlètes de RUS et de BLR étaient autorisés à y participer.

La question se pose également de savoir comment aider au mieux les athlètes d'Ukraine. Une demande adressée à l'OFSPO a reçu une réponse positive. Il est prévu que des athlètes ukrainiens puissent s'entraîner à Tenero

sous la direction de la FSN et que les repas et le logement soient pris en charge par l'OFSPO. D'autres grands clubs de natation, comme Lausanne, se sont également déclarés prêts à accueillir des athlètes d'Ukraine.

CONGRÈS EXTRAORDINAIRE DE LA LEN DU 5 FÉVRIER À FRANCFORTE (ALLEMAGNE)

Lors du congrès extraordinaire de la LEN du 5 février 2022, le Président Barelli et le Bureau ont été révoqués à une majorité écrasante. Lors des élections qui ont suivi immédiatement après, le Co-Président Ewen Cameron a été élu au Bureau. Le Co-Président Bartolo Consolo fait automatiquement partie du Bureau en tant que Président d'honneur de la LEN. La FSN leur souhaite à tous deux beaucoup de succès et de satisfaction dans cette tâche supplémentaire en ces temps difficiles.

FINANCES

Le comité central a approuvé le nouveau budget élaboré suite à la rétrogradation de l'Artistic Swimming au niveau quatre par Swiss Olympic. Le budget est équilibré. Pour la discipline Artistic Swimming, cela signifie qu'en raison de la rétrogradation, les fonds disponibles sont nettement moins importants et qu'il faudra se serrer la ceinture en conséquence.

La Fédération présente des comptes équilibrés grâce à l'important soutien financier par les fonds fédéraux mentionné au début de ce rapport. La Fédération devra elle aussi contrôler strictement ses dépenses cette année.

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS 2022

- Comme nous l'avons déjà mentionné dans notre dernière lettre d'information de janvier 2022, la Fédération soumettra à l'Assemblée des délégués plusieurs propositions de modification des statuts. D'une part, Swiss Olympic a exigé que le nouveau service de signalement et d'enquête "Swiss Sport Integrity", créé le 1er janvier 2022, soit inscrit dans les statuts. D'autre part, la FINA exige également la création d'une commission des athlètes et recommande fortement l'introduction d'une limitation de la durée des mandats. Par la suite, les membres de la FSN devront eux aussi adapter leurs propres statuts en conséquence.
- C'est avec une grande satisfaction que le comité central a pris connaissance de la candidature de Peter Kaiser au poste de troisième réviseur. Peter Kaiser sera proposé pour élection à l'AD pour compléter les rangs de la commission.

CONVENTION DES ATHLÈTES

Avec les succès des athlètes en natation et le soutien financier croissant des athlètes par la Fédération, on doit également se poser la question de savoir quelles sont les obligations des athlètes envers la Fédération. Swimming a donc rédigé, avec l'aide de juristes, une convention qui doit être signée par les athlètes des cadres et leurs clubs. Les trois autres disciplines sportives élaboreront des conventions similaires au cours des prochains mois et les signeront avec les athlètes et leurs clubs.

ARTISTIC SWIMMING

Lors de la compétition d'Artistic Swimming qui s'est tenue fin janvier 2022 et au cours de laquelle une première sélection du duo olympique a également eu lieu, une juge a attribué une note très injuste et surtout

antisportive, essayant ainsi de placer son équipe dans une meilleure position (note de biais). Un tel jugement ne peut pas être accepté. La direction de l'Artistic Swimming a donc déposé une demande de suspension de la juge. Le comité directeur a décidé de suspendre la juge de tous les événements nationaux et internationaux pour une durée de deux ans.

FRAIS D'HÔTEL LORS DE COMPÉTITIONS INTERNATIONALES

Pendant la pandémie de Corona, les frais d'hôtel et le prix des chambres ont fortement augmenté lors des événements internationaux. Des tarifs de 250 euros par nuit et par athlète sont devenus monnaie courante. Ces tarifs sont à chaque fois justifiés par les mesures Corona (bulle). Ces coûts pèsent énormément sur les budgets des disciplines sportives. Les deux Co-Présidents aborderont le sujet au niveau de la LEN et de la FINA.

RÈGLEMENT DE COMPÉTITION; PARTICIPATION À DES COMPÉTITIONS APRÈS UN CHANGEMENT DE SEXE

La question de la participation à des compétitions après un changement de sexe est de plus en plus d'actualité. Dans certains pays (Etats-Unis), il existe déjà des exemples qui suscitent de grandes discussions. En Suisse aussi, nous serons tôt ou tard confrontés à cette question. Il est donc opportun que la Fédération y réfléchisse dès à présent. Le Co-Président Ewen Cameron a rédigé une prise de position à ce sujet, qui sera discutée lors de la séance du comité central.

Nous publierons la position de la FSN dès que les dernières clarifications y auront été apportées. Si la FINA s'exprime encore à ce sujet, nous en tiendrons compte.

NOUVEAU NUMÉRO DE TÉLÉPHONE DE LA FÉDÉRATION DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2022

Avec le changement de fournisseur informatique, le système téléphonique a également dû être changé. Le secrétariat est donc joignable au nouveau numéro **031 552 24 00 depuis le 1er novembre 2021**. Merci de sauvegarder ce nouveau numéro dans vos contacts.

DONNÉES DANS FAIRGATE

Depuis plus d'un an, la fédération travaille avec la nouvelle base de données Fairgate. Cette base de données et surtout la qualité des données sont d'une importance capitale pour le travail quotidien du secrétariat. Nous ne pouvons vous contacter rapidement et de manière fiable par courrier et/ou par e-mail que si ces données sont correctes. Veuillez nous informer immédiatement s'il y a des mutations ou des changements d'adresse au sein de votre club.

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS 2022

La prochaine Assemblée des délégués et les assemblées sportives ordinaires auront lieu le **samedi 30 avril 2022 à la Maison du Sport** à Ittigen. Veuillez impérativement réserver cette date. Le comité central se réjouit et espère que le plus grand nombre possible de représentants de clubs puissent à nouveau être présents après deux ans.

L'invitation vous parviendra début avril 2022.

Meilleures salutations



Dr. Ewen A. Cameron
Co-Président



Bartolo Consolo
Co-Président



Michael Schallhart
Secrétaire général

msc, 8 mars 2022